



DGAEUE



RAPPORT DE SYNTHÈSE

Atelier sur le thème :

« Le suivi-évaluation des services locaux d'eau potable et d'assainissement, partages d'expériences et échanges de pratiques »

Avec l'appui technique de :

CEMEAU, DGAEUE, DGRE, IRC-Burkina, MCD, PEA-GIZ et du PS-Eau

Kombissiri, du 26 au 27 janvier 2016



giz

IRC
Burkina Faso



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. DEROULEMENT DE L'ATELIER	3
1. Ouverture de l'atelier	3
2. Conduite des travaux	3
3. Les principaux enseignements tirés de l'atelier	4
II. SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS	5
1. Suivi évaluation des services locaux d'eau potable et d'assainissement : Définition de quelques concepts clés	5
2. Intérêts de la mise en place d'un dispositif communal de suivi-évaluation des services locaux d'eau potable et d'assainissement	5
3. Approches de suivi-évaluation des services d'eau potable et d'assainissement mises en œuvre sur le terrain actuellement	7
4. Coût, modalités de financement et de pérennisation des mécanismes de suivi-évaluation des services locaux d'eau potable et d'assainissement	9
CONCLUSION	10
Programme de l'atelier	11
Liste des participants	12

INTRODUCTION

Dans le cadre de son plan d'action de 2015, le réseau ACTEA Burkina a organisé du 26 au 27 janvier 2016 à Kombissiri, son deuxième atelier sur le thème : « *le suivi-évaluation des services locaux d'eau potable et d'assainissement, retour d'expériences et échanges de pratiques* ».

Ont participé à cet atelier, une quarantaine d'acteurs venus d'une vingtaine de communes rurales et urbaines du Burkina Faso. Composés de techniciens communaux, de SG de mairie, de membres de CCEAU, de représentants de PTF, de techniciens des structures publiques et d'opérateur privé. Ces participants ont été mobilisés par les membres du COPIL (AFD, CEMEAU, IRC Burkina, PEA-GIZ, DGRE, DGAEUE, MCD et PSEAU) ainsi que d'autres partenaires du réseau (AMUS).

Durant deux jours, les participants ont échangé sur trois problématiques centrales du thème et formulé des recommandations. L'animation de l'atelier a vu la contribution technique du CEMEAU, la DGAEUE, l'IRC et du PEA-GIZ.

L'atelier avait pour objectif de :

- Favoriser un échange d'expériences entre acteurs locaux sur les approches de suivi-évaluation mises en œuvre sur le terrain en identifiant leurs forces et leurs faiblesses;
- Améliorer les connaissances des acteurs locaux sur les approches de suivi-évaluation des services d'eau potable et d'assainissement ;
- Capitaliser les expériences en cours.

Le présent compte rendu se veut une synthèse des échanges et expériences partagées lors de l'atelier.

I. DEROULEMENT DE L'ATELIER

1. Ouverture de l'atelier

L'atelier a démarré par un mot de bienvenue prononcé par Monsieur Martin BAKO, Président de la Délégation Spéciale de la commune de Kombissiri. Dans son allocution, celui-ci a remercié le réseau ACTEA Burkina pour avoir choisi sa commune comme ville hôte de cet atelier d'échanges et de partage d'expériences et montré l'intérêt d'une telle initiative pour les communes du Burkina. En ce sens que les résultats qui seront issus des échanges leur permettront de mieux appréhender l'importance du suivi-évaluation et le mettre en œuvre pour améliorer les services d'eau potable et d'assainissement dont les communes ont responsabilité depuis 2009 suite au transfert des compétences.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a pris fin par un tour de table de présentation des participants.

2. Conduite des travaux

Les travaux des deux jours d'échanges et de partage d'expériences se sont déroulés en quatre sessions plénières organisées sous forme de présentation de communications et de tables rondes suivies de débat.

La « **session I** » a commencé par une communication introductive de la DGRE sur la thématique de l'atelier. L'objectif de cette communication était de clarifier les compréhensions des participants sur les concepts de suivi-évaluation des services locaux d'eau potable et d'assainissement. A l'issue de cette communication, la problématique de l'intérêt de la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation des services locaux d'eau potable et d'assainissement a été abordé en table ronde qui a réuni des représentants de la DGRE, de la DGAEUE, du PEA-GIZ, de la Commune de Bobo et de Kombissiri et PPI Burkina comme panélistes.

La « **session II** » a porté sur la question de savoir comment suivre et évaluer les services locaux d'eau potable et d'assainissement. L'objectif de cette session était de permettre aux participants de prendre connaissance des différentes expériences de suivi-évaluation des services locaux d'eau potable et d'assainissement existantes au Burkina Faso et de réfléchir sur le système de suivi-évaluation idéal, minimal, à moindre coût avec des indicateurs pertinents à renseigner au niveau communal. Les échanges ont également porté sur le coût et les conditions de mise à l'échelle de l'expérience sur le test de la qualité de l'eau. Cette session s'est déroulée sous forme de présentation de communications de quatre structures que sont la MCD, APS, CRS Burkina et Water Aid. Les communications ont été suivies d'échanges en plénière et d'une visite terrain sur l'utilisation de l'outil Akvo Flow de SNV&Akvo.

La visite terrain a été précédée d'une présentation en salle de l'outil et de la démarche du suivi des services d'eau potable et d'assainissement mis en œuvre par la SNV en partenariat avec la Fondation Akvo. L'objectif était de permettre aux participants de découvrir comment s'effectue la collecte des données à l'aide d'un Smartphone et de cerner les opportunités qu'offre cet outil. Deux sites (une latrine et une PMH) ont été visités dans la ville de Kombissiri par les participants repartis en deux groupes. Dans ces sites, les participants ont eu la possibilité de voir le remplissage des questionnaires sur les Smartphones, la prise des coordonnées géographiques et des photos des ouvrages.

La « **session III** » a abordé la problématique du suivi des services d'eau potable rendus par les opérateurs privés au niveau des AEPS. Avec pour objectif de cerner les enjeux et opportunités de suivi-évaluation des mini réseaux d'eau potable et des mesures à prendre pour garantir un service pérenne au niveau des AEPS, les échanges au cours de cette session se sont déroulés en table ronde avec cinq panélistes que sont : la DGRE, la DRARHASA du Centre Nord et du Centre Sud, PPI Burkina et la Commune de Korsimoro.

Comment pérenniser les mécanismes de financement du dispositif de suivi-évaluation, a été l'interrogation sur laquelle les échanges se sont menés à la « **session V** ». L'objectif était de faire connaître le coût d'un dispositif de suivi-évaluation, ses modalités de financements et des mécanismes de pérennisation du dispositif à travers les expériences de l'IRC Burkina, la DGAEUE et la commune de Dori.

3. Les principaux enseignements tirés de l'atelier

L'atelier sur le suivi-évaluation des services locaux d'eau potable et d'assainissement a été apprécié positivement par l'ensemble des participants. La thématique a été non seulement jugée pertinente au regard des enjeux du secteur, mais aussi les échanges et partages d'expériences ont permis à chacun de tirer des enseignements.

La visite terrain a eu le mérite de montrer aux participants la facilité qu'offrent les TIC dans le suivi-évaluation, notamment les avantages en termes de fiabilité des données et de gain en temps dans la collecte, la transmission et le traitement des données, comparativement aux méthodes classiques.

Pour cela, les participants n'ont pas manqué de présenter leurs félicitations au réseau ACTEA Burkina pour cette initiative qui a réuni des acteurs du secteur aux profils divers autour d'une composante de la Maîtrise d'Ouvrage Communale dont l'absence d'exercice est à la base de certaines difficultés dans l'offre des services d'eau et d'assainissement dans nombre de communes au Burkina Faso.

II. SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

1. Suivi évaluation des services locaux d'eau potable et d'assainissement : Définition de quelques concepts clés

On entend par **service local d'eau potable et d'assainissement**, l'ensemble des activités et moyens mis en place au niveau des localités pour proposer aux populations un accès équitable à une eau de qualité, en quantité suffisante et à un tarif abordable et aussi à un assainissement adéquat.

D'une manière générale, le **suivi et l'évaluation** sont deux outils de management indispensables et complémentaires. Tel que défini par la DGRE dans la cadre du PN-AEPA, le suivi-évaluation des services d'eau potable et d'assainissement et en particulier du PN-AEPA permet de mesurer périodiquement l'atteinte des résultats du PN-AEPA ainsi que la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la pérennité des actions menées.

Autrement dit, le suivi-évaluation est un système qui permet d'avoir une meilleure connaissance des conditions d'accès des populations aux infrastructures d'eau et d'assainissement, mais également d'apprécier les résultats et impacts du programme mis en œuvre.

De façon spécifique, le S-E en ce qui concerne le PN-AEPA permet de :

- Vérifier la pertinence et le réalisme de la politique et de la stratégie sous-tendant le PN-AEPA au regard des résultats obtenus, et suggérer à intervalles réguliers les adaptations et révisions nécessaires ;
- Identifier les événements ou situations susceptibles d'influencer le déroulement du programme et proposer les réajustements nécessaires pour une meilleure atteinte des objectifs du PN-AEPA ;
- Fournir aux décideurs et acteurs (y compris les bailleurs de fonds) les éléments d'appréciation sur l'état de mise en œuvre et d'avancement des activités du PN-AEPA en mesurant la qualité et le niveau d'atteinte des résultats attendus.

2. Intérêts de la mise en place d'un dispositif communal de suivi-évaluation des services locaux d'eau potable et d'assainissement

Quels intérêts peut-on tirer en mettant en place un dispositif de suivi-évaluation des services locaux d'eau potable et d'assainissement, est la première question que peut se poser un acteur impliqué dans la fourniture des services d'eau potable et d'assainissement. En effet, si l'objectif final de la réalisation

et/ou de la réhabilitation des infrastructures est de fournir un service durable et pérenne d'eau potable ou d'assainissement aux populations, l'accès à ces services est souvent compromis dans la durée par l'absence d'un suivi-évaluation des indicateurs pouvant permettre de déceler les goulots d'étranglements du service. Un dispositif national de suivi-évaluation des services d'eau potable et d'assainissement est mis en œuvre depuis 2007, mais il se limite à la mesure, annuellement actualisée des taux d'accès aux infrastructures. Par conséquent, des indicateurs sont insuffisamment renseignés et cela affecte les décisions des acteurs sur les actions à entreprendre pour corriger certains problèmes en vue d'améliorer les conditions d'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement.

Au regard de cette situation, les participants ont fait plusieurs propositions à l'endroit des acteurs clés impliqués dans l'offre des services d'eau potable et d'assainissement :

- ✚ **A l'Etat de :** i) Favoriser la mise en place d'un dispositif communal de suivi-évaluation des services d'eau potable et d'assainissement afin de permettre aux communes d'exercer cette compétence qui leur est transférée ; ii) Renforcer les capacités techniques et financière des Directions Régionales pour qu'elles puissent apporter un appui conséquent aux communes dans la mise en œuvre du suivi-évaluation des services locaux d'eau potable et d'assainissement iii) Transférer aux communes les ressources humaines et financières nécessaires pour l'exercice de cette compétence ; iv) Prendre les dispositions nécessaires pour permettre à toutes les communes de mettre en place un dispositif communal de suivi-évaluation des services d'eau potable et d'assainissement à moyen terme ; v) Utiliser l'argent mobilisé pour les révisions des PCD-AEPA pour financer les activités de suivi-évaluation des services d'eau potable et d'assainissement au niveau communal ; vi) Autoriser aux communes la création d'une ligne de financement des activités de suivi-évaluation des services d'eau potable et d'assainissement dans le budget communal ;vii) Alimenter cette ligne avec une partie des ressources transférés aux communes.
- ✚ **Aux Directions régionales de :** i) Développer des actions qui puissent amener les communes à mieux comprendre l'intérêt du suivi-évaluation pour une durabilité des services et les accompagner à le mettre en place ; ii) Amener les communes à s'engager dans le suivi-évaluation même si elles vont commencer par le suivi d'un minimum d'indicateurs essentiels qu'elles pourront ajouter au fur et à mesure.
- ✚ **A l'AMBF de :** i) Organiser des rencontres d'échanges avec les maires pour les faire mieux comprendre les plus-values du suivi-évaluation dans l'amélioration des services d'eau potable et d'assainissement dans les communes ; ii) Porter un message de plaidoyer auprès du gouvernement pour qu'il prenne les dispositions nécessaires devant favoriser l'exercice de cette composante de la maîtrise d'ouvrage communale ; iii) Plaider auprès du gouvernement pour obtenir l'inscription d'une ligne réservée à l'eau et à l'assainissement et spécifiquement au suivi-évaluation dans budget communal.
- ✚ **Aux communes de :** i) Soumettre un projet de mise en place d'un dispositif communal de suivi-évaluation des services d'eau potable et d'assainissement au gouvernement et/ou partenaires en explicitant son intérêt dans les missions de la MOC ; ii) Inscrire une ligne de financement des activités de suivi-évaluation dans le budget communal ; iii) Redynamiser les cadres de concertations communales. A titre illustratif, les communes de Arbinda et Gorgadji ont

pu pérenniser leurs services d'eau potable grâce au suivi-évaluation en ce sens que cela a permis de renforcer les capacités des acteurs, d'améliorer les recouvrements des redevances et par conséquent réduire la durée des pannes au niveau des PMH. Les capacités des AUE de la commune de Bobo sur la gestion des recettes de l'eau ont été également renforcées.

- ✚ **Aux Techniciens communaux de :** iv) Convaincre les autorités locales sur l'importance du suivi-évaluation pour l'amélioration des services d'eau potable et d'assainissement en s'appuyant sur les cas des communes qui ont pu améliorer leurs services grâce à ce dispositif ; ii) Soumettre au conseil municipal un projet de mise en place d'un système de suivi-évaluation des services locaux d'eau potable et d'assainissement en indiquant ses aspects bénéfiques pour la durabilité et pérennité des services ; iii) Montrer aux autorités locales la partie du budget communal dans laquelle une ligne peut être créée pour le financement des activités.
- ✚ **Aux Partenaires de :** i) Prévoir dans les projets et programmes un budget pour le suivi-évaluation des services pendant et à la fin de leur mise en œuvre ; ii) Appuyer dans la durée les politiques et stratégies nationales de suivi-évaluation mises en œuvre au niveau national et local.

3. Approches de suivi-évaluation des services d'eau potable et d'assainissement mises en œuvre sur le terrain actuellement

Afin de trouver des solutions aux problématiques de la fourniture des services d'eau potable et d'assainissement, quelques approches de suivi-évaluation ont été développées et mises en œuvre dans certaines communes dans le cadre de projets ou programmes en plus du cadre national de suivi-évaluation. Sont de celles-là, l'évaluation participative expérimenté par la MCD, le suivi-évaluation de l'ATPC avec l'ONGD/APS, l'auto-évaluation communautaire en matière d'eau, hygiène et assainissement dans les écoles avec CRS Burkina, Akvo Flow avec SNV&Akvo, PIMS (Post Implementation Monitoring Survey) avec Water Aid, Triple S avec l'IRC et le cadre élaboré de suivi-évaluation avec la DGRE et la DGAEUE.

La présentation de ces expériences a permis de découvrir les différentes méthodes qui peuvent être adoptées pour suivre et évaluer des services d'eau potable et d'assainissement. Les processus présentés prennent en compte la collecte des données jusqu'à l'exploitation des résultats en passant par le traitement et l'analyse. Cependant, il convient de relever l'existence de quelques différences entre les approches, notamment les indicateurs renseignés, les outils de collecte utilisés et le traitement des données. Par exemple, à la différence des autres structures qui utilisent des fiches d'enquête physique pour collecter les données, SNV&Akvo et Water Aid elles, utilisent des Smartphones pour la collecte des données, qui sont stockées et traitées par des applications.

Quoique différentes, toutes ces approches renseignent des critères et indicateurs qui fournissent aux acteurs impliqués dans la fourniture des services d'eau potable et d'assainissement des éléments d'appréciation de la qualité des services fournis aux populations, les coûts des services, la gouvernance du service et l'efficacité des actions dans la commune en matière d'eau potable et d'assainissement. Comparativement au dispositif national de suivi-évaluation qui se limite à la mesure des taux d'accès aux infrastructures.

Toutes les approches ont été positivement appréciées des participants qui souhaitent vivement qu'à court terme, des dispositifs de suivi-évaluation soient mis en place dans toutes les communes. Mais des interrogations restent posées quant : i) aux ressources à mobiliser pour la mise en œuvre de ces dispositifs ; ii) à la période que l'Etat mettra des ressources à la disposition des communes pour exercer cette compétence qui leur est transférée ; iii) à l'institutionnalisation des TIC dans le suivi-évaluation des services d'eau potable et d'assainissement ; iv) aux capacités des communes à supporter les coûts des dispositifs de suivi évaluation ; v) à la sécurisation des données avec l'utilisation des TIC, etc.

Comme solutions à ces préoccupations, les participants proposent :

- Une harmonisation des systèmes de suivi-évaluation pour avoir des indicateurs communs à toutes les communes en donnant une marge de manœuvre à chaque commune d'ajouter d'autres indicateurs qui lui sont importants ;
- La mise en place d'un dispositif national de suivi-évaluation qui capitalise les résultats et enseignements du suivi-évaluation mené au niveau des communes ;
- La prévision dans les ressources transférées aux communes, un budget pour les activités de suivi-évaluation des services d'eau et d'assainissement ;
- Le renforcement des capacités financières des directions régionales afin qu'elles puissent mieux appuyer techniquement les communes dans la mise en œuvre du suivi-évaluation communal ;
- L'accompagnement des communes à recruter des techniciens communaux et mettre en place des CCEAU pour assurer le suivi-évaluation au niveau communal ;
- La prise en compte du suivi-évaluation des services d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement des écoles dans le suivi communal ;
- L'institutionnalisation de l'utilisation des TIC dans le suivi-évaluation des services afin de gagner en temps, avoir des données plus fiables et un traitement rapide des données ;
- Le couplage des outils de TIC au SIG OMD pour permettre de collecter des données fiables sur le terrain et gagner en temps, on pourrait calculer les taux d'accès avec le SIG OMD et utiliser Akvo Flow comme outil de collecte;
- L'adoption d'un système de suivi-évaluation répondant aux moyens de chaque commune en commençant par le suivi d'un nombre restreint d'indicateurs qui peuvent être complétés par la suite ;
- Les communes à faibles ressources peuvent aller en intercommunalité pour pouvoir supporter les coûts de la mise en œuvre du suivi-évaluation.

Les AEPS quant à elles, sont des systèmes complexes qui nécessitent d'être suivies pour améliorer leur fonctionnement afin de pérenniser les services de l'eau potable. L'enjeu de nos jours est que tous les services au niveau des AEPS ne bénéficient pas d'un suivi et lorsque c'est le cas, les rapports et outils envoyés à la commune sont dans la plupart des cas inexploités.

Pour remédier à cette situation, les participants proposent à **l'Etat et aux communes de** : i) Faire suivre et évaluer les services d'eau potable au niveau des AEPS pour s'assurer que chaque partie

prenante respecte les clauses contractuelles et apporter des corrections si nécessaires ; ii) Assurer le suivi-évaluation des AEPS pour renforcer le partenariat public-privé ; iii) Exploiter les résultats issus du suivi-évaluation des AEPS pour réajuster les politiques de gestion, et faire des choix technologiques adaptés aux contextes géographiques ; iv) Harmoniser les modes de gestion des mini-réseaux ; v) Créer des cadres de concertation entre opérateurs privés chargés de la gestion des AEPS, les services publics et les communes.

4. Coût, modalités de financement et de pérennisation des mécanismes de suivi-évaluation des services locaux d'eau potable et d'assainissement

Tout comme les services locaux d'eau potable et d'assainissement, le suivi-évaluation de ces services doit aussi être pérenne. En effet, il importe avant de s'engager dans la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation, de s'interroger sur son coût en termes de ressources humaines et financières, les modalités de financement et les mécanismes de sa pérennisation. Des expériences présentées, il ressort que le coût d'un dispositif de suivi-évaluation varie en fonction de l'approche utilisée. Par exemple, l'IRC à travers le projet Triple S mis en œuvre dans les communes de Arbinda et Gorgadji, estime à **302 361/an** le coût moyen des activités de suivi-évaluation par village (**9 096 FCFA** pour le lancement des activités et **293 265 FCFA/an** pour les activités récurrentes parmi lesquelles **218 840 FCFA/an** représentent le coût d'appui technique). Le coût moyen par village peut progressivement se réduire et s'établir à **83 551 FCFA/an** en fonction de la capacité d'analyse du technicien communal et de l'appui par la DRARHASA. La SNV estime à **2 500 000 FCFA** le coût de la plate-forme Akvo Flow qui comprend l'installation, le stockage des données et l'abonnement à l'amélioration du système.

Plusieurs modalités de financement peuvent être envisagés: i) Le budget communal ; ii) Le transfert de ressources vers les communes (recrutement des consultants, bureaux, des professionnels, etc.) ; iii) Allocation des ressources aux Directions Régionales pour appuyer les communes ; iv) L'appui des ONGs.

La déduction qui peut être faite des échanges menés autour de cette question, est que la mise en place et la pérennisation d'un système de suivi-évaluation est conditionnée par l'intérêt que les acteurs y trouveront et les moyens qu'ils se donneront pour le mettre en place et le pérenniser.

Ainsi, les participants ont fait les propositions suivantes :

- Sensibiliser les élus locaux sur l'importance que revêt le suivi-évaluation dans la durabilité et la pérennité des services, facteurs de développement.
- Créer une ligne pour le suivi-évaluation dans le budget communal ; A titre d'exemple, la commune de Arbinda a pu créer une ligne pour le financement des activités de suivi-évaluation dans le budget communal à la partie **contingents et participations**, correspondant au Chapitre 64, Article 640.
- Prévoir dans les ressources transférées aux communes, une partie pour le suivi-évaluation.
- Créer des cadres de concertations, tel que le CCEAU et le dialogue communal à partir desquelles les financements de ces activités peuvent être logés.
- Alimenter la ligne du suivi-évaluation avec une partie des redevances perçues des AUE.
- Solliciter l'appui des ONGs.

CONCLUSION

En somme, c'est en apothéose que l'atelier sur le suivi-évaluation des services locaux d'eau potable et d'assainissement s'est terminé. Les participants ont manifesté leur satisfaction à prendre part à cet atelier qui les a outillés de connaissances sur une thématique qui touche une problématique très importante du secteur. Des connaissances qu'ils promettent mettre à profit une fois de retour dans leurs structures. Pour ce, le réseau ACTEA Burkina a été remercié pour cette initiative qu'ils trouvent pertinente et souhaitent vivement que de tels espaces d'échanges entre acteurs du secteur se multiplient dans l'avenir. Les techniciens communaux quant à eux, ont promis de rendre compte à leurs autorités et les convaincre sur son intérêt, dans l'optique de parvenir à la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation dans leurs communes en vue d'améliorer les services d'eau potable et d'assainissement.

Programme de l'atelier

<i>Premier Jour : mardi 26 janvier 2016</i>	
8h00 - 8h15	Accueil des participants
8h15 - 8h45	Mot de bienvenue du PDS de Kombissiri
	Présentation du programme de l'atelier Présentation des participants
8h45-9h45	Introduction de la thématique de l'atelier par la DGRE
9h45-10h15	Pause-café
10h15 - 11h30	Table ronde sur l'intérêt de la mise en place le suivi-évaluation des services d'eau potable et d'assainissement avec : DGRE_ DGAEUE_PEA-GIZ_ PPI Burkina Communes de Bobo et Kombissiri
11h30-13h00	Retour d'expériences sur les approches de suivi-évaluation mises en œuvre dans les communes du Burkina Faso : MCD, APS, CRS-Burkina + échange avec la salle
13h00-14h00	Pause-déjeuner
14h00-14h30	Retour d'expérience sur l'outil Akvo Flow dans le suivi des services d'eau et d'assainissement : Présentation théorique de l'outil Akvo Flow par SNV&Akvo
14h30 - 16h00	Visite terrain sur l'application de l'outil Akvo : collecte de données avec le Smartphone
16h00-17h00	Visualisation du traitement des données collectées en salle
<i>Deuxième jour : mercredi 27 janvier 2016</i>	
8h30-8h45	Synthèse de la première journée et introduction de la deuxième journée
8h45-10h00	Retour d'expériences sur le Suivi Post Mise en œuvre des Interventions (PIMS) par Water Aid et sur Caddisfly: test de la qualité de l'eau par SNV&Akvo + échanges en salle
10h00-10h30	Pause-café
10h30- 12h30	Table ronde sur le suivi des services d'eau potable rendu par les opérateurs privés au niveau des AEPS avec la DGRE_DRARHASA/CN_ DRARHASA/CS_ PPI Burkina_SG de la Commune de Korsimoro
12h30-13h30	Pause-déjeuner
13h30 - 15h00	Retour d'expériences sur le coût, les modalités de financement du suivi-évaluation et les mécanismes de pérennisation de son financement : IRC, DGAEUE, commune de Dori+ échanges avec la salle
15h00-16h00	Conclusion de l'atelier

Liste des participants

N°	PHOTO	NOM & PRENOMS	FONCTION / STRUCTURE	TELEPHONE	COURRIEL
1		COULIBALY Ulrich Frédéric Ahmed	Technicien communal Eau et Assainissement / Commune de Diébougou	72 86 66 14 76 90 89 89	tc.dbg.ouest@gmail.com
2		TRAORE Famara	Chef service Eau, Environnement et Assainissement/ Commune de Houndé	70 85 47 16	traorefamara1@yahoo.fr
3		NIGNAN Aimé Marius	CT/PEA-GIZ	70 03 40 37	aime.nignan@giz.de
4		COMPAORE Hervé	Point focal, agent assainissement /Commune de Kombissiri	70 31 82 16	herv.compaore@yahoo.fr
5		DALLA Mamadou	Responsable Eau et Assainissement / Commune de Zorgho	70 56 63 19	madoudala@gmail.com
6		TOUGMA Justine	Agent domanial, contrôle qualité des ouvrages d'assainissement /Commune de Kombissiri	70 77 83 69	justougma@yahho.fr

7		SAVADOGO Brahim	Animateur / AMUS	70 10 95 13	savabrah@yahoo.fr
8		KAGAMBEGA Moussa	Animateur CVD/ Membre Cellule Suivi Evaluation / Commune de Dapélogo	68 79 24 62 76 79 24 62	
9		KERE Cyrille	Chargé de suivi-évaluation / CRS-Burkina	25 46 99 36 67 05 57 82	cyrille.kere@crs.org
10		AUCKENTHALER Aline	Chargée de projets eau et assainissement Ouaga / AFD	25 30 60 92	auckenthalera@afd.fr
11		ZOUNDI / FIGEA Hélène	Conseillère technique / GIZ-PEA	70.21.01.37	helene.figea@giz.de
12		SOME N. Irénée	Technicien communal Eau et Assainissement / Commune de Dano	78.07.48.80	naovinirenee@gmail.com
13		SOMDA F. Maria Goretti	Agent / DGRE	70 03 60 53	sonfasaon@yahoo.fr

14		BOLY Boureima	Chef de Section Collectivités / CEMEAU	70 22 22 51	brmboly@yahoo.fr
15		CONGO Yves	Agent / CEMEAU	61 84 33 53	yves.joanes@gmail.com
16		YARO Y. Issouf	Chef service Eau et Assainissement milieu rural et semi-urbain / Commune Bobo-Dioulasso	78 82 02 86 70 27 7277	issouf_bobo@yahoo.fr
17		DIE Charles Louwanga	Président CCEAU / Commune de Toma	78 77 78 00 70 71 66 19	lawadan@yahoo.fr
18		BAKOUAN B. Lacina	Chargé de suivi-évaluation / DRARAHASA/CN	70 27 40 10	bazlasbak@yahoo.fr
19		OUAMEGA Serge	Opérateur d'AEPS-PPI-BF	70 26 03 37	oserge70@hotmail.com
20		NARE Victor	Technicien communal eau et assainissement / Commune de Koupéla	70 87 45 00	narevicto@gmail.com

21		KONCOBO W. Patrice	Secrétaire Général / Commune de Solenzo	70.39.73.27	pkoncobo@yahoo.fr
22		SANOU Do Honoré	Secrétaire Général / Commune de Toussiana	70 44 33 24 78 07 61 65	doson2015@yahoo.fr
23		BARRO San	Technicien communal Eau et Assainissement / Commune de Toussiana	71 27 90 74 76 64 67 37	
24		TRAGEMA Moussa	DSTM / Commune de Orodara	70 75 80 38	tragmuss@yahoo.fr
25		BOLLY Soumaye	Technicien communal eau et assainissement / Commune de Fada N'gourma	70 71 91 69	bollysoum@gmail.com
26		TRAORE Issa	Responsable du service régionale des ressources en eau / DRARHASA/Centre-Sud	78 30 60 75	dounouhanba@yahoo.fr
27		BASSONO Richard	Chargé de Recherche-Action / IRC-BF	76 72 25 98	bassono@ircwash.org

28		BEREZIAT Emeline	Représentant Akvo Afrique de l'Ouest / Akvo	75 97 06 69	emeline@akvo.org
29		KONKOBO/BARA Aminata	Conseillère WASH Advisor/ SNV	66 93 14 13	bara@snnworld.org
30		SEDGO Sambo	Technicien communal Eau et Assainissement / Commune de Gorgadji	75 89 20 41 78 90 67 47	samsebgo@gmail.com
31		GOUEM Yacouba	Secrétaire Général / Commune de Arbinda	76 69 94 09 71 00 08 30	yac2gouem@gmail.com goyackplus@yahoo.fr
32		BONKOUNGOU Crépin Ismaël	Service Technique Municipal / Commune de Dédougou	70 14 38 16	bo.cris@yahoo.fr
33		SININI Lamoudia Amédée	Responsable des services techniques municipaux /Commune de Dori	70 66 65 64	sinamcy2002@yahoo.fr
34		HIEN K. Alain	Animateur / Réseau ACTEA-Burkina MCD/PSEAU	70 37 94 58	k.alainhien@gmail.com

35		SAM P. Jean Eudes	Chargé de Mission / MCD	70 10 37 62 78 44 08 64	sam_eudes@yahoo.fr
36		ZONGO Cécile	Assistante administrative / MCD	70 14 35 76	c_zongo2000@yahoo.fr
37		KONCOLE D. Sébastien	Agent / DGAEUE	76 95 47 73	tinoamora@yahoo.fr
38		ILBOUDO Ousmane	SG / mairie Commune de Korsimoro	70 47 01 67	ousmane3t@yahoo.fr
39		GANAME Yasseya	Directeur du Suivi-évaluation de la DGAEUE	70 32 43 75	yass_gan@yahoo.fr
40		KOALA/KABORE Zourata	Chef de service suivi-évaluation / DGRE	70 42 71 98	kaborezarata@yahoo.fr
41		SOW Jules Auguste	Manager du programmeurbain / Water Aid Burkina	70 44 74 38	julesow@wateraid.org

42		NIKIEMA Lambert Zounogo P.	Coordonnateur du projet Kom-Yilma / CRS Burkina	67 05 57 62	lambert.nikiema@crs.org
43		MILLOGO Frédéric	Akvo	60 57 24 25	frederic@akvo.org
44		GOUEM Aimé	SNV-BF	71 03 98 48	gouemaime@gmail.com
45		OUATTARA Seydou	Chargé de renforcement des capacités et du partenariat / Oxfam Québec du PEHC	66 62 22 60 70 23 05 54	ouattaras@oxfam.qc.ca
46		SAVADOGO Oumarou	Chargé de suivi-évaluation ONG-D/ APS	75 24 67 62 70 75 65 95	savoum@yahoo.fr
47		ILBOUDO B. Barthélemy	SAAF/ Commune de Kombissiri	70 75 70 79	ilboudobarth@gmail.com